

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 8 Présents : 4 Votants : 7 POUR : 7 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt et un Le huit avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine CUSIN, 1 ^{ère} Adjointe, en l'absence du Maire. <u>Date de convocation</u> : Le 31 mars 2021 <u>Secrétaire de séance</u> : Virginie JACOTTET
<u>Présents</u> : Nadine CUSIN, Virginie JACOTTET, Valérie JIGUET, Jeanne LHOMME-CHOULET	
<u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Delphine BACHELLERIE	
<u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Bruno FONTANA, Annie VENAUT	

Délibération n° D21-04

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF C.C.A.S. de 2021

Monsieur le Président présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CERNEX le Budget Primitif 2021.

Vu le tableau du budget principal primitif 2021 dont les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

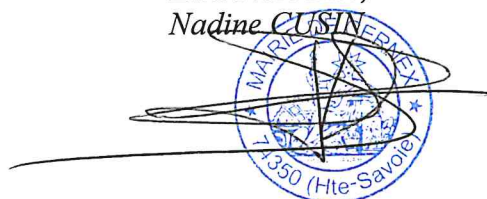
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	7 890,48 €
Recettes	7 890,48 €

La Commission administrative,
Après en avoir délibéré,

ADOPTE le Budget primitif du C.C.A.S.2021 qui lui est soumis.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

La Présidente,
Nadine CUSIN



Certifiée exécutoire le 09 avril 2021
Transmise en Sous-Préfecture le 09 avril 2021
Affichée le 09 avril 2021